Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260325-20260302-DE

Saint-Jean BRÉVELAY

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil municipal
de la Commune de Saint Jean Brévelay

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Edouard Aguesse, sous la présidence de Monsieur Guénaël ROBIN, maire.

Convoqués : M. Guénaël ROBIN, M. Christophe DANO, Mme Gisèle HAYS, M. Eric NOUAILLE, Mme Viviane OLIVEUX, M. Alain HIVERT, Mme Julie GOFFINET, Mme Jocelyne PELTIER, Mme Christine BUTTIGIEG, Mme NDIAYE Astou, Mme Delphine GUILLO, M. Mathieu BOUBLI, Mme Marie PATARIN, M. Yoann BRIEN, M. Stéphane VAUZELLE, Mme Virginie HARDY, M. Yann LE BRETON, Mme Jennifer BATARD, M. Dylan MOREAU, M. Dimitry LAGLAYSE, M. Jean-Pierre LE POUËZARD, M. Jean-François LE BADEZET, Mme Gaëlle THEBAUD.

Absent excusé : M. Jean-François LE BADEZET
Pouvoir : M. Jean-François LE BADEZET à M. Jean-Pierre LE POUËZARD
Date de convocation : 16 mars 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 22
Votants : 23
Secrétaire de séance : M. Christophe DANO

Délibération n° 2026-03-02
Election du Maire

Madame Viviane OLIVEUX doyenne de la séance, installe les conseillers municipaux élus lors du scrutin du dimanche 15 mars 2026. Elle site nominativement l'ensemble des élus qui répondent présents à l'appel de leurs noms et prénoms, pour ceux qui assistent à la séance :

ROBIN Guénaël
OLIVEUX Viviane
DANO Christophe
HAYS Gisèle
HIVERT Alain
HARDY Virginie
LE BRETON Yann
PELTIER Jocelyne
BOUBLI Mathieu
BATARD Jennifer
VAUZELLE Stéphane
GUILLO Delphine
BRIEN Yoann
GOFFINET Julie
NOUAILLE Éric
PATARIN Marie

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260325-20260302-DE

MOREAU Dylan
BUTTIGIEG Christine
LAGLAYSE Dimitry
NDIAYE Astou
LE POUËZARD Jean-Pierre
THÉBAUD Gaëlle
LE BADÉZET Jean-François

Madame Viviane OLIVEUX, doyenne de l'assemblée demande au(x) candidat(s) de se déclarer pour l'élection du Maire. La liste « En Avant Saint Jean » propose la candidature de M. Guénaël ROBIN. Aucun autre candidat ne se déclare.

Les deux plus jeunes élus de la séance sont invités à procéder aux opérations de vote et de dépouillement et assistent Madame Viviane OLIVEUX dans ces opérations.
Les élus procèdent au vote à bulletin secret pour l'élection du Maire.

Après un vote à bulletin secret, Monsieur Guénaël ROBIN recueille 20 voix et on comptabilise 3 blancs.

Le Maire est installé. Le Maire élu prend la présidence et poursuit la séance.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Guénaël ROBIN.

MAIRIE DE SAINT-JEAN-BREVELAY
MORBIHAN